

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

Rapport de gestion

Premier trimestre de 2008

Le présent document vise à fournir un rapport de gestion sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 (premier trimestre de 2008), comparativement au trimestre correspondant de 2007. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes les accompagnant pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, avec nos états financiers consolidés vérifiés et les notes les accompagnant au 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'avec le rapport de gestion connexe. Nos états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada). Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

Le présent rapport de gestion est daté du 6 mai 2008 et porte sur les données à cette date, à moins d'indication contraire.

Dans le présent document, à moins d'indication contraire ou d'incompatibilité avec le contexte, les termes « nous », « notre », « nos » et « Placements Bell Aliant, s.e.c. » font référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales. Le terme « Aliant » fait référence à notre société remplacée, Aliant Inc., et à ses filiales.

Les rapports trimestriels, les rapports annuels et les compléments d'information ainsi que les notices annuelles et les circulaires d'information se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds) à l'adresse www.bell.aliant.ca. Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse www.sedar.com.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective qui a trait à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation futurs. Les informations prospectives ont pour but de fournir au lecteur des renseignements sur les attentes et sur les prévisions de la direction pour l'exercice 2008 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont avisés que l'utilisation de ces informations à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Ces informations sont fondées sur les prévisions et les estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur les opinions et les hypothèses de la direction relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion décrivent nos prévisions au 6 mai 2008. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être décelées par des termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « compter », « chercher », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables. Ces informations comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : notre capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans; la conjoncture économique générale; l'évolution de la concurrence; les modifications du cadre ou des exigences réglementaires; la dépendance envers les systèmes de TI, l'évolution de la technologie et l'évolution de la législation et de la réglementation. Certains de ces facteurs échappent presque totalement à notre contrôle. En outre, nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses relativement aux informations prospectives dans ce rapport de gestion, notamment en ce qui a trait à l'économie canadienne, aux marchés, aux résultats d'exploitation et financiers et aux opérations. Veuillez vous reporter à la rubrique « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails sur ces hypothèses et facteurs de risques, entre autres. Si l'un de ces facteurs avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives se révélaient inexactes, les résultats réels ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. À moins d'indication contraire, les informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les informations ont été fournies. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document sont fournis sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits prévus par nous se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. À moins que les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ou de réviser ces déclarations prospectives et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour ou à les réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque information prospective que ce soit.

Veuillez également consulter notre Avis concernant les renseignements prospectifs daté du 5 février 2008 qui se trouve aux adresses www.bell.aliant.ca et www.sedar.com.

Notre société

Nous sommes l'un des plus grands fournisseurs régionaux de services de télécommunications en Amérique du Nord, et nous exerçons nos activités principalement dans le Canada atlantique, au Québec et en Ontario. Nous faisons affaire avec les clients depuis plus d'un siècle et nous offrons une vaste gamme de services de communication traditionnels et novateurs de transmission de la voix et de données et un éventail de services de consultation en matière de technologies de l'information (TI), de services de gestion des infrastructures, de solutions matérielles et de solutions technologiques avancées.

Nos principales activités sont exercées par Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), par Télébec, société en commandite (Télébec) et par NorthernTel, société en commandite (NorthernTel). Nous consolidons les résultats financiers de ces sociétés en commandite ainsi que ceux d'autres sociétés en commandite et sociétés filiales dans nos états financiers. Nous exerçons nos activités comme un seul secteur isolable, qui traduit la façon dont nous sommes organisés et gérés aux fins d'évaluation du rendement et de la prise de décisions en matière de répartition des ressources.

Contexte dans lequel nous exerçons nos activités

État de la concurrence

Au cours du premier trimestre de 2008, les sociétés de câblodistribution concurrentes ont continué d'élargir leur zone de services locaux dans notre territoire et ont lancé des campagnes publicitaires intensives qui mettaient notamment l'accent sur des offres de services groupés. À la fin du mois de mars 2008, les sociétés de câblodistribution concurrentes offraient des services téléphoniques à environ 51 % des foyers de notre territoire, soit une hausse comparativement à environ 48 % à la fin du mois de décembre 2007. Nous nous attendons à un élargissement progressif et continu de la zone de couverture des concurrents. Compte tenu de cette concurrence accrue, le nombre de nos clients des services résidentiels locaux a diminué, tel qu'il est présenté plus en détail à la rubrique « Résultats d'exploitation ».

Pour lutter contre la pression exercée par les concurrents, nous continuons d'améliorer nos produits et nos services, de promouvoir nos forfaits de services groupés et d'innover avec les clients de façon à fournir des solutions complètes. Nous continuons d'investir dans nos collectivités et de soutenir les activités qui sont importantes pour nos clients et nos employés. Veuillez vous reporter aux réalisations présentées à la rubrique « Priorités et stratégie pour 2008 » pour obtenir plus de détails.

Modifications de réglementation en matière de télécommunications

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ainsi que par le gouvernement fédéral influent sur nos activités. Veuillez vous reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 pour une analyse complète des modifications de réglementation qui sont survenues en 2007 et au cours de la période allant jusqu'au 4 mars 2008. Les modifications de réglementation qui ont eu lieu au cours de la période allant de cette date au 6 mai 2008 inclusivement et qui ont une incidence importante sur nos activités sont les suivantes :

Comptes de report

Au 31 mars 2008, l'engagement cumulé du compte de report de Bell Canada était estimé à 152,0 M\$ avec un engagement futur annualisé estimatif de 1,3 M\$. L'engagement cumulé du compte de report tient compte de la diminution du compte de report estimatif au cours du premier trimestre de 2008 relative au programme d'extension des services à large bande approuvé par le CRTC et des initiatives liées à l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications. Le 3 mars 2008, avec Bell Canada, nous avons présenté une proposition de baisses de taux pour les services d'accès téléphonique locaux résidentiels autonomes liés aux échanges réglementés au sein des zones de desserte autres que celles à coût élevé, situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec. Ces taux proposés, s'ils étaient approuvés, élimineraient l'engagement futur annualisé de Bell Canada.

Le CRTC a approuvé au total 102 communautés dans lesquelles Bell Canada peut déployer le service à large bande en utilisant les fonds du compte de report et a ordonné à Bell Canada de déposer une proposition visant un plan de déploiement. En janvier 2008, le CRTC a également approuvé les initiatives proposées par Bell Canada visant l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications. Finalement, le CRTC a ordonné à Bell Canada de remettre tout solde résiduel dans son compte de report aux abonnés des services résidentiels des zones de desserte urbaines autres que celles à coût élevé, situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec de Bell Canada et de Bell Aliant, et de déposer des propositions visant à remettre ces fonds.

Le solde du compte de report de Bell Canada comprend le territoire d'exploitation en Ontario et au Québec que nous avons acquis en 2006. Par conséquent, sous réserve des décisions prises par le CRTC et des instances amorcées par les tribunaux, nous serons touchés par ces propositions et d'autres propositions de Bell Canada visant à satisfaire à ses obligations au titre du compte de report, puisque nous avons accepté de contribuer à une partie des dépenses liées au projet. Nous sommes dans l'incapacité d'estimer l'incidence sur nos résultats financiers pour le moment.

Examen des services de gros

Le 3 mars 2008, le CRTC a publié la Décision de télécom 2008-17 en vertu de laquelle il révisé la définition de service essentiel, classe les services de gros aux particuliers en six catégories distinctes, établit les principes de tarification pour chacune de ces catégories et définit des périodes de transition menant à une abstention à l'égard de certains services. Bien que le reste des services de gros que nous offrons demeure assujéti à une réglementation, les services de réseau numérique propres aux concurrents et les services Ethernet, qui procurent un accès aux fibres et un transport de fibre, ainsi que certains autres services, feront ultimement l'objet d'une abstention de réglementation d'ici trois à cinq ans, selon la nature particulière du service. Le 1^{er} avril 2008, nous avons déposé, avec Bell Canada, Télébec et Saskatchewan Telecommunications, un avis de motion visant à interjeter appel de la Décision de télécom 2008-17 auprès de la Cour d'appel fédérale en invoquant que le CRTC ne s'était pas conformé aux diverses dispositions de l'instruction en matière de politique de décembre 2006 du Cabinet fédéral. À l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'incidence de la Décision de télécom 2008-17 sur nos activités.

Transformation de BCE en société fermée

Tel qu'il a été annoncé le 30 juin 2007, notre principale partie prenante, BCE Inc. (BCE), a conclu une entente définitive visant son acquisition par un groupe d'investisseurs dirigé par Teachers' Private Capital, la division d'investissement privé du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Providence Equity Partners Inc., Madison Dearborn Partners, LLC et Merrill Lynch Global Private Equity. Nous ne sommes pas partie à cette opération et nous ne pouvons prévoir l'incidence que pourrait avoir ce transfert de propriété de BCE sur notre organisation.

Planification en vue des futures modifications fiscales

Par suite des modifications annoncées le 31 octobre 2006 par le gouvernement fédéral à l'égard de la loi de l'impôt touchant les fiducies de revenus cotées ou négociées en Bourse comme le Fonds, à compter du 1^{er} janvier 2011, le Fonds sera imposé comme s'il était une société au taux d'imposition fédéral/provincial harmonisé qui, selon nous, s'établira entre 25,0 % et 30,0 % de notre revenu imposable. Bien qu'il soit encore trop tôt pour déterminer les répercussions qu'auront ces changements sur nos flux de trésorerie après l'exercice 2010, nous continuons d'étudier les stratégies et les options qui pourraient atténuer l'incidence que les impôts en espèces auront sur les distributions que nous verserons aux porteurs de parts et que nous serons ultimement en mesure de verser aux porteurs de parts du Fonds. Ces options comprennent entre autres : la planification en vue de préserver ou d'augmenter nos reports de pertes fiscales en avant ainsi que les autres déductions fiscales ou crédits d'impôt existants pour utilisation après 2010 de façon à réduire le revenu imposable ou les impôts en espèces qu'il faudrait autrement payer; la consolidation de notre situation financière, notamment la réduction du déficit de nos régimes de retraite, de façon à favoriser une souplesse accrue de notre future politique de distribution et de celle du Fonds; l'investissement dans des mesures favorisant la productivité de façon à réduire nos charges globales et à fournir un apport positif à la croissance de nos flux de trésorerie futurs et l'utilisation des liquidités excédentaires au cours des périodes antérieures à 2011 pour racheter des parts du Fonds de façon à réduire les exigences futures en matière de distribution en espèces. Il n'est pas certain que ces mesures, si elles sont entreprises, nous permettront d'éviter une diminution de nos distributions en espèces par part et des distributions que le Fonds versera ultimement. Cependant, nous concentrons notre planification à long terme sur cet objectif.

Revue du premier trimestre

Sommaire des résultats

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars</i>			
<i>(en millions de dollars)</i>	2008	2007	Variation en %
Produits d'exploitation	865,4 \$	851,4 \$	1,6
BAIIA¹	355,1 \$	349,5 \$	1,6
Bénéfice d'exploitation¹	155,7 \$	171,6 \$	(9,3)
Bénéfice net	64,3 \$	88,5 \$	(27,3)

1. Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

Le 1^{er} février 2008, nous avons conclu l'acquisition des actifs et des activités de Kenora Municipal Telephone System (KMTS) et nous consolidons ses résultats financiers et les nôtres depuis cette date.

Au cours du premier trimestre de 2008, les produits d'exploitation et le BAIIA ont tous deux augmenté de 1,6 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. La croissance des produits tirés des services Internet, de données, sans fil et de TI a plus que contrebalancé le recul des produits tirés des services d'accès locaux et interurbains. Le BAIIA a augmenté proportionnellement aux produits d'exploitation, les variations connexes du coût des marchandises vendues et de la main d'œuvre ayant été contrebalancées par les économies au chapitre de la productivité en ce qui a trait aux frais de vente, généraux et administratifs et par une réduction des impôts sur le capital comparativement au trimestre correspondant de 2007.

Le bénéfice d'exploitation pour le premier trimestre de 2008 a diminué de 15,9 M\$, ou 9,3 %, comparativement au trimestre correspondant de 2007, la hausse de 5,6 M\$ du BAIIA ayant été contrebalancée par l'accroissement de 26,6 M\$ de l'amortissement en raison de l'augmentation de nos investissements amortissables. La diminution du bénéfice d'exploitation a été atténuée par la baisse de 4,7 M\$ de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux attribuable à l'augmentation du taux moyen que nous utilisons pour actualiser nos obligations au 31 décembre 2007, ainsi que par la baisse de 0,4 M\$ des frais de restructuration et autres frais.

Au cours du premier trimestre de 2008, le bénéfice net a diminué de 24,2 M\$, ou 27,3 %, comparativement au premier trimestre de 2007, étant donné que le recul du bénéfice d'exploitation a été aggravé par la réduction de 11,2 M\$ de la valeur de l'écart d'acquisition lié à Atlantic Mobility Products (AMP). Veuillez vous reporter à la rubrique « Charges » pour une analyse plus détaillée des éléments ayant une incidence sur le bénéfice net.

Liquidités distribuables

Étant donné que nos activités soutiennent en définitive les distributions aux porteurs de parts du Fonds, les liquidités distribuables combinent le rendement de nos liquidités et de celles du Fonds.

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars (en millions de dollars)</i>	2008	2007	Variation en %
Liquidités distribuables ¹	206,8 \$	192,1 \$	7,7
Distributions en espèces déclarées ²	162,8 \$	166,2 \$	(2,0)

1. Les liquidités distribuables ne constituent pas une mesure définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.
2. Les distributions déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui peuvent être échangées contre des parts du Fonds.

Au premier trimestre de 2008, les liquidités distribuables ont augmenté de 14,7 M\$, ou 7,7 %, comparativement au premier trimestre de 2007. L'augmentation est principalement attribuable à la diminution de 20,2 M\$ des dépenses en immobilisations au premier trimestre compte tenu de l'échéancier du programme de dépenses en immobilisations et de la réduction du programme prévu en 2008 comparativement à 2007, ainsi qu'à la hausse de 5,6 M\$ du BAIIA. Ces apports à l'augmentation des liquidités distribuables ont été partiellement contrebalancés par la diminution des liquidités distribuables provenant des activités abandonnées en raison de la cession d'Aliant Directory Services (ADS) au mois d'avril 2007. Au premier trimestre de 2007, ADS avait fourni un apport de 8,9 M\$ aux liquidités distribuables. Le produit de la cession d'ADS a été transféré au Fonds en 2007 et ce dernier a utilisé le produit pour racheter des parts en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, atténuant ainsi la réduction de l'apport aux liquidités distribuables par part provenant d'ADS. Exclusion faite de l'incidence des activités abandonnées en 2007, les liquidités distribuables au premier trimestre de 2008 auraient augmenté de 23,6 M\$, ou 12,9 %, comparativement au trimestre correspondant de 2007.

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables pour les premiers trimestres de 2008 et de 2007. Le tableau présente des renseignements supplémentaires sur les liens entre les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, le bénéfice net et les distributions en espèces déclarées pour les différentes périodes. En outre, nous présentons les liquidités distribuables normalisées, une mesure récemment instaurée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) dans le but d'améliorer la comparabilité et la transparence aux fins de présentation du rendement financier des fiducies de revenu.

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars (en millions de dollars)</i>	2008	2007	Variation en %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	236,3 \$	251,7 \$	(6,1)
<i>Ajouter (déduire) : Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds et aux activités abandonnées</i>	(0,2) \$	8,4 \$	n.s.
Dépenses en immobilisations	(95,1)	(115,3)	(17,5)
Liquidités distribuables normalisées ¹	141,0 \$	144,8 \$	(2,6)
<i>Ajouter (déduire) : Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts</i>	65,2	37,6	73,4
Autres ajustements	0,6	9,7	(93,8)
Liquidités distribuables ¹	206,8 \$	192,1 \$	7,7
Bénéfice net	64,3 \$	88,5 \$	(27,3)
Distributions en espèces déclarées ²	162,8 \$	166,2 \$	(2,0)
Excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur les distributions en espèces déclarées ³	73,3 \$	93,9 \$	(21,9)
Insuffisance du bénéfice net par rapport aux distributions en espèces déclarées	(98,5) \$	(77,7) \$	26,8

n.s. non significatif

1. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour une définition et pour un rapprochement complet des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables.
2. Les distributions déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui peuvent être échangées contre des parts du Fonds.
3. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les flux de trésorerie générés par le Fonds et les activités abandonnées.

Au premier trimestre de 2008, les liquidités distribuables normalisées ont enregistré une baisse de 3,8 M\$, ou 2,6 %, comparativement au trimestre correspondant de 2007. Cette baisse est principalement imputable aux variations des actifs et des passifs d'exploitation, ou fonds de roulement. Nos besoins en fonds de roulement varient tout au long de l'exercice, et ces variations peuvent être assez importantes d'un trimestre à l'autre. Cette variabilité tient en partie au caractère saisonnier des débiteurs et des crédateurs et charges à payer. Au premier trimestre de chaque exercice, nous enregistrons habituellement des flux de trésorerie négatifs liés aux variations du fonds de roulement en partie en raison des paiements d'intérêt semestriels que nous effectuons au mois de février chaque année et des paiements annuels en vertu des régimes de rémunération incitative à la fin de l'exercice. Au premier trimestre de 2008, les paiements d'intérêt ont enregistré une hausse de 14,7 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2007 en raison des titres de créance à long terme de 1,0 G\$ émis en février 2007. Les flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement au premier trimestre de 2008 ont en outre subi l'incidence négative du paiement de 3,2 M\$ des frais de restructuration et autres frais à payer au 31 décembre 2007. Au premier trimestre de 2007, la baisse des flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement avait été partiellement contrebalancée par le recouvrement de créances de 19,9 M\$ de Bell Canada relativement aux services d'impartition que nous fournissons à Bell Mobilité. Veuillez vous reporter à la rubrique « Sommaire des flux de trésorerie » pour obtenir une analyse plus détaillée du fonds de roulement.

Bien que les besoins en fonds de roulement en espèces fluctuent au cours de l'exercice, ils doivent refléter notre croissance normale sur un exercice complet. Nous n'incluons donc pas les flux de trésorerie qui y sont liés dans le calcul de nos liquidités distribuables. Ces besoins sont plutôt financés tout au long de l'exercice au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts à court terme. Cependant, ces fluctuations sont prises en compte dans la définition des liquidités distribuables normalisées proposée par l'ICCA.

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et de nos liquidités distribuables tient compte des dépenses en immobilisations. Les dépenses en immobilisations pour le premier trimestre de 2008 ont représenté 11,0 % des produits d'exploitation, soit un résultat inférieur à notre cible annuelle de 14,5 % à 15,5 % qui traduit le report de nos dépenses de 2008. Nous sommes déterminés à maintenir et à améliorer les actifs liés à nos réseaux de façon à soutenir la demande croissante de services de protocole Internet (IP) à large bande. Nos anciennes activités de téléphonie et autres activités connexes continuent à constituer notre assise et, malgré les récents progrès et améliorations technologiques en matière de durée de vie utile et de capacité productive de nos actifs de télécommunication, les investissements de maintien sont demeurés relativement stables au fil du temps.

Les distributions en espèces déclarées au premier trimestre de 2008 ont représenté 78,7 % des liquidités distribuables, comparativement à 86,5 % au trimestre correspondant de 2007, soit un résultat inférieur à notre ratio de distribution cible annuel de 90,0 %. Cependant, nous nous attendons à ce que les dépenses en immobilisations augmentent pour retrouver des niveaux plus normaux au cours de l'exercice; par conséquent, nous prévoyons atteindre notre ratio de distribution cible de 90,0 % pour l'exercice en entier.

Priorités et stratégie pour 2008

Expérience client supérieure

Offrir une expérience client supérieure représente la pierre angulaire de notre stratégie et nous croyons que pour créer celle-ci, il faut offrir un service à la clientèle exceptionnel, procurer une valeur grâce à des produits et des services de pointe et être reconnu pour notre engagement soutenu envers la collectivité. L'appui de notre personnel nous permettra de réaliser cette priorité stratégique.

Service à la clientèle

Nous continuons de nous efforcer de faire en sorte qu'il soit plus facile pour les clients de conclure des affaires avec nous et d'améliorer la qualité des services. Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons apporté plusieurs améliorations aux services existants de façon à améliorer l'expérience de nos clients. Nous avons considérablement amélioré la qualité de l'image de nos produits de télévision sur IP grâce à des techniques d'encodage supérieures. Nous avons également lancé des outils perfectionnés dans nos centres de contact, qui procurent à nos agents un profil complet des clients afin de mieux les servir et de mieux répondre à leurs besoins. Des améliorations des processus nous ont également permis de réduire de façon importante le temps d'attente lié aux réparations, soit de 29,8 % pour les clients des lignes d'accès numérique du Canada atlantique et de 6,4 % pour les clients des services de télévision numérique au premier trimestre de 2008.

Procurer une valeur grâce à des produits et des services de pointe

Nous continuons d'élaborer et de mettre sur le marché des produits et services novateurs au moyen d'offres groupées qui procurent une valeur, qui sont pratiques et faciles à utiliser par les clients et qui représentent un avantage concurrentiel pour les entreprises.

Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons annoncé le lancement de deux nouveaux services, soit Messagerie vocale en ligne et Texte du sans fil au sur fil, qui permettent à nos clients de l'Ontario et du Québec de rester branchés à leur messagerie personnelle en tout temps et à n'importe quel endroit. Nous avons également poursuivi l'implantation de la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds et nous sommes maintenant à même d'offrir des services de télévision sur IP et d'autres services améliorés à environ 196 000 foyers. Nous avons lancé les services haute vitesse Max et Professionnel, qui ont porté la vitesse des services pour nos clients résidentiels et d'affaires à 10 Mbps. Nous avons également conclu les négociations avec Apple^{MD} pour devenir le premier fournisseur de services de télécommunications en Amérique du Nord à offrir un forfait combinant un service d'accès à Internet et un MacBook^{MD}.

Engagement envers la collectivité

Nous sommes depuis longtemps engagés envers les collectivités que nous servons et il est dans notre tradition de les aider à prospérer sur les plans social, culturel et économique. Notre engagement envers les régions que nous servons, qui se manifeste par notre participation directe à la collectivité, ainsi que le dévouement de nos employés envers notre entreprise nous procurent un avantage concurrentiel. En plus d'avoir annoncé en 2006 que nous serions un supporter des Jeux olympiques, nous avons annoncé en mars 2008 que nous serions un commanditaire important des Jeux du Canada de 2009, qui auront lieu dans toute l'Île-du-Prince-Édouard.

Efficiences opérationnelles

Nous gérons énergiquement notre structure de coûts pour accroître nos liquidités distribuables et procurer une valeur à nos porteurs de parts et, ultimement, aux porteurs de parts du Fonds. Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons réalisé des économies additionnelles au chapitre de la productivité grâce à des améliorations des processus, des systèmes et de la technologie, au remplacement d'infrastructures et à la consolidation des activités. Ces économies au chapitre de la productivité nous ont permis de maintenir les marges du BAIIA du premier trimestre de 2008 approximativement au même niveau qu'au trimestre correspondant de 2007, et ce, malgré l'évolution de la composition des produits.

Au premier trimestre de 2008, nous avons conclu l'acquisition des actifs et des activités de KMTS. Nous avons commencé à tirer parti des réseaux et des technologies adjacents, ainsi que de notre envergure en ce qui a trait aux achats et à la conception de produits, pour réaliser des synergies d'exploitation.

Résultats d'exploitation

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars (en millions de dollars)</i>	2008	2007	Variation en %
Services locaux et d'accès	346,5 \$	354,9 \$	(2,4)
Services interurbains	112,7	115,2	(2,2)
Services de données et Internet	194,1	186,8	3,9
Services et solutions matérielles de TI	114,3	97,7	17,0
Services sans fil	17,9	14,6	22,6
Autres produits	79,9	82,2	(2,8)
Produits d'exploitation	865,4 \$	851,4 \$	1,6
Charges d'exploitation	510,3	501,9	1,7
BAIIA ¹	355,1 \$	349,5 \$	1,6
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	24,8	29,5	(15,9)
Amortissement	174,5	147,9	18,0
Frais de restructuration et autres frais	0,1	0,5	(80,0)
Bénéfice d'exploitation ¹	155,7 \$	171,6 \$	(9,3)
Autres charges	13,1	2,2	n.s.
Intérêts débiteurs	39,6	39,4	0,5
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	2,3	(4,6)	n.s.
Part des porteurs sans contrôle	36,4	51,6	(29,5)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	64,3 \$	83,0 \$	(22,5)
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	-	5,5	n.s.
Bénéfice net	64,3 \$	88,5 \$	(27,3)

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

Produits d'exploitation

Services locaux et d'accès

Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent essentiellement de la prestation des services d'accès au réseau (SAR), ainsi que des fonctions de service améliorées, des paiements de contribution et des paiements des concurrents pour l'accès au réseau. Bien que le nombre total de clients des SAR ait diminué de 3,3 % depuis le 31 mars 2007, les hausses de tarifs dans certains marchés et la percée accrue des fonctions ont permis de limiter à 2,4 % pour le premier trimestre de 2008 la baisse des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès par rapport au trimestre correspondant de 2007. Cette baisse reflète la diminution des paiements de contribution et des paiements de concurrents pour l'accès au réseau. Exclusion faite de ces diminutions, au premier trimestre de 2008, les produits tirés des services locaux et d'accès auraient diminué de 1,7 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Au premier trimestre de 2008, les produits tirés des fonctions de service améliorées ont augmenté de 0,7 % comparativement au premier trimestre de 2007 en raison des hausses de tarifs et de la percée accrue.

Au 31 mars 2008, le nombre de clients résidentiels des SAR était inférieur de 4,1 % au nombre enregistré au 31 mars 2007, résultat qui traduit les pertes au profit de concurrents, la diminution du nombre de deuxièmes lignes et l'adoption accrue de la technologie sans fil et de la technologie voix sur IP. Au 31 mars 2008, le nombre de clients d'affaires des SAR était de 1,5 % inférieur à celui enregistré au 31 mars 2007, déclin qui reflète les pertes au profit de concurrents et l'adoption de services de remplacement. L'acquisition de KMTS, le 1^{er} février 2008, a permis d'ajouter à notre clientèle environ 5 100 clients résidentiels et 4 100 clients d'affaires des SAR à cette date.

Services interurbains

Au premier trimestre de 2008, les produits d'exploitation tirés des services interurbains, lesquels proviennent de la prestation des services interurbains et des appels interurbains entrants, ont diminué de 2,2 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Au premier trimestre de 2008, les minutes d'appels interurbains ont diminué de 3,5 % comparativement au trimestre correspondant de 2007 en raison des pertes au profit de concurrents, du remplacement par les services de téléphonie cellulaire et des services IP. Des hausses de tarifs ciblées et des modifications aux services offerts aux clients, particulièrement à l'intérieur de forfaits groupés, ont aidé à atténuer une partie du recul des produits d'exploitation au cours du trimestre. Les clients ont eu tendance à passer d'un service basé sur le tarif à la minute à un forfait illimité ou à utilisation étendue pour un prix mensuel fixe.

Services de données et Internet

Les produits d'exploitation tirés des services de données proviennent des services d'accès aux données, des services des circuits de données, des services Internet haute vitesse et des services du réseau commuté, des services gérés, ainsi que des services et des applications améliorés comme les services de sécurité, de téléchargement de musique et d'accès commuté rapide. Au premier trimestre de 2008, les produits d'exploitation tirés de ces services ont augmenté de 3,9 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Au 31 mars 2008, le nombre de clients du service Internet haute vitesse était 14,6 % supérieur à celui enregistré au 31 mars 2007, la croissance, qui reflète l'ajout d'environ 2 400 clients de KMTS, ayant été observée essentiellement sur le marché résidentiel. La commercialisation de services à valeur accrue à l'intention des clients, les hausses de prix ciblées et les offres promotionnelles limitées au cours du trimestre se sont traduites par des produits moyens par client des services Internet haute vitesse résidentiels de 35,10 \$ au premier trimestre de 2008, soit une hausse comparativement aux produits moyens de 34,42 \$ enregistrés au quatrième trimestre de 2007.

Produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI

Les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI proviennent principalement de notre division xwave, par l'intermédiaire de l'intégration de systèmes, de la conception de logiciels, des services de consultation en TI, des solutions matérielles visant du matériel et des logiciels, ainsi que de services de gestion d'infrastructures, comme les centres de données, les centres d'assistance, les services de sécurité et l'assistance technique. Au premier trimestre de 2008, les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI se sont accrus de 17,0 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Les produits tirés des services de TI ont augmenté de 74,3 % en raison de la comptabilisation de produits reportés de la période considérée et de périodes antérieures au titre d'un nouveau projet d'envergure de TI dans le secteur des soins de santé au Québec. Une croissance d'un trimestre à l'autre a également été enregistrée dans les marchés verticaux des soins de santé, de la défense et de l'aérospatiale. Les produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI ont enregistré un recul de 4,7 % au premier trimestre de 2008, des ventes exceptionnellement solides ayant été affichées au premier trimestre de 2007.

Services sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services de téléphonie cellulaire, de téléavertisseur et de radiotéléphonie mobile par l'intermédiaire des réseaux analogiques et numériques sans fil des territoires de Télébec, de NorthernTel et de KMTS. Au premier trimestre de 2008, les produits ont augmenté de 22,6 %, comparativement au premier trimestre de 2007. Cette augmentation est attribuable à une hausse de 23,0 % du nombre de clients des services de téléphonie cellulaire, qui tient notamment compte des nouveaux clients de KMTS, au nombre d'environ 9 000 à la date d'acquisition.

Autres produits

Les autres produits se composent des produits tirés de la vente de matériel et d'accessoires de télécommunications, de la gestion du savoir, de la location et de la vente de terminaux, de la vente d'ordinateurs personnels, ainsi que des produits tirés de l'arrangement d'impartition que nous avons conclu avec Bell Mobilité. Au premier trimestre de 2008, les autres produits ont diminué de 2,8 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Les produits tirés des ensembles de matériel de télécommunications se sont accrus en raison d'unités à prix plus élevés vendues. Cependant, cet accroissement a été contrebalancé par la baisse des ventes d'autres produits, les résultats du premier trimestre de 2007 ayant reflété quelques ventes importantes de produits commerciaux non récurrentes.

Charges

Charges d'exploitation

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars</i>			
<i>(en millions de dollars)</i>			
	2008	2007	Variation en %
Coût des marchandises vendues	169,1 \$	170,6 \$	(0,9)
Salaires, avantages, main-d'œuvre contractuelle et consultation	184,8	167,3	10,5
Frais de vente, généraux et administratifs	153,4	158,9	(3,5)
Impôts sur le capital	3,0	5,1	(41,2)
Charges d'exploitation	510,3 \$	501,9 \$	1,7

Au premier trimestre de 2008, les charges d'exploitation ont augmenté de 1,7 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Nous avons poursuivi nos mesures favorisant la productivité tout au long du trimestre, et elles se sont traduites par une baisse de nos frais généraux, de vente et administratifs. La baisse des impôts sur le capital découle d'une réduction des taux provinciaux d'imposition sur le capital prévus par la loi, du transfert de notre capital imposable dans des provinces où les taux d'imposition sur le capital sont moins élevés et de la diminution de notre capital imposable comparativement au trimestre correspondant de 2007.

Le coût des marchandises vendues a diminué de 0,9 % lorsqu'on compare les résultats du premier trimestre de 2008 à ceux du premier trimestre de 2007. Le coût des marchandises vendues est fortement influencé par les ventes de solutions matérielles de TI, d'ensemble de matériel et d'accessoires de télécommunications, et d'autres produits. La diminution connexe de ces sources de produits au premier trimestre de 2008 a entraîné une diminution du coût des marchandises vendues. L'augmentation des salaires, des avantages, de la main-d'œuvre contractuelle et de la consultation traduit essentiellement les hausses de salaire annuelles, la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle au sein des services de TI et l'augmentation des activités d'impartition.

Charge nette au titre des avantages sociaux

La charge nette au titre des avantages sociaux a diminué de 15,9 % au premier trimestre de 2008, essentiellement en raison de la baisse du coût des services rendus au cours du trimestre et de la baisse de l'amortissement des pertes actuarielles, qui s'expliquent par la hausse, de 5,3 % à 5,5 %, du taux moyen utilisé pour actualiser nos obligations au titre de notre régime à prestations déterminées et des régimes complémentaires de retraite au cours de l'exercice précédent. La charge au titre des régimes de retraite à cotisations déterminées s'est établie à 1,8 M\$ au premier trimestre de 2008, soit un résultat comparable à celui du trimestre correspondant de 2007.

Amortissement

La hausse de l'amortissement s'explique principalement par l'augmentation de 3,4 G\$ des immobilisations corporelles et des actifs incorporels à durée de vie limitée au deuxième trimestre de 2007 par suite de l'achèvement de la répartition du coût d'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec et de celles du Groupe Bell Nordiq inc. (qui détenait auparavant le contrôle de Télébec et de NorthernTel). En outre, nous avons réduit la durée de vie utile estimative d'une partie du matériel de télécommunications au cours du quatrième trimestre de 2007.

Frais de restructuration et autres frais

Au premier trimestre de 2008, nous avons comptabilisé des frais de restructuration et d'autres frais de 0,1 M\$ relativement aux coûts liés à l'avancement des mesures favorisant la productivité de l'entreprise au début de 2008.

Autres charges

Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons comptabilisé une réduction de 11,2 M\$ de la valeur de l'écart d'acquisition au titre d'Atlantic Mobility Products (AMP). Bell Canada nous a avisés qu'AMP ne sera plus le distributeur exclusif de ses combinés cellulaires dans le Canada atlantique et qu'elle cessera progressivement de confier ces activités à AMP à compter de juillet 2008, ce qui entraînera une perte de produits futurs importante pour AMP. Bien que nous prévoyions que les ventes d'AMP diminueront par suite de cette entente, nous ne pouvons prévoir l'incidence qu'elle aura sur nos produits et notre BAIIA en 2008. Veuillez vous reporter à la rubrique « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives » pour une analyse plus détaillée.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs, qui se sont établis à 39,6 M\$ au premier trimestre de 2008, sont demeurés pratiquement inchangés comparativement au trimestre correspondant de 2007, malgré la légère augmentation du montant moyen de la dette en cours, ce qui s'explique par la baisse des taux d'intérêt moyens sur les tranches de la dette qui ont été renouvelées à l'exercice précédent.

(Charge) économie d'impôts sur les bénéfices

Une partie de notre bénéfice est réalisée par l'intermédiaire de sociétés en commandite. Le bénéfice imposable réalisé par l'intermédiaire des sociétés en commandite n'est pas assujéti à l'impôt au niveau des sociétés en commandite; il est plutôt attribué directement à leurs associés respectifs. La charge d'impôts présentée a trait à nos filiales constituées en société par actions dont le bénéfice imposable est assujéti à l'impôt. Notre taux d'imposition effectif pour le premier trimestre de 2008 s'est établi à 2,2 % de notre bénéfice avant impôts, soit une augmentation considérable comparativement au taux d'économie d'impôts de 3,5 % du trimestre correspondant de 2007. La hausse de notre taux d'imposition effectif global découle de l'augmentation de la charge d'impôts futurs en raison des déductions liées aux dépenses en immobilisations plus élevées et du report plus important du bénéfice aux fins fiscales au premier trimestre de 2008 comparativement à 2007, contrebalancés par une réduction de la charge d'impôts exigibles au premier trimestre de 2008 par suite du règlement de questions fiscales concernant des exercices antérieurs avec l'Agence du revenu du Canada.

Part des porteurs sans contrôle

Le 1^{er} janvier 2008, la participation indirecte de 36,7 % du Fonds dans Télébec et NorthernTel nous a été cédée contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2. Nous détenons maintenant une participation directe ou indirecte de 100,0 % dans Télébec et NorthernTel. Par conséquent, la part des porteurs sans contrôle que nous avons comptabilisée relativement à ce placement au 31 décembre 2007 a été éliminée. Pour plus de renseignements sur la cession de la participation indirecte du Fonds à notre intention, veuillez vous reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2008. La part des porteurs sans contrôle au 31 mars 2008 représente la participation de 35,2 % de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. Les distributions par part attribuables et versées à Bell Canada sont égales, dans la mesure du possible, aux distributions par part versées par le Fonds à ses porteurs de parts. La part des porteurs sans contrôle liée à la participation de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. est fondée sur la quote-part des distributions en espèces de Bell Aliant, s.e.c. revenant à Bell Canada chaque trimestre.

Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons comptabilisé dans nos résultats une part des porteurs sans contrôle de 36,4 M\$, comparativement à 51,6 M\$ au trimestre correspondant de 2007. Les distributions déclarées par nos filiales au titre de la part des porteurs sans contrôle au premier trimestre de 2008 et au trimestre correspondant de 2007 se sont établies à 51,8 M\$ et à 59,9 M\$, respectivement. Cette diminution des distributions est imputable au paiement, en janvier 2007, de la dernière distribution de décembre 2006 de Télébec et de NorthernTel aux porteurs minoritaires du Fonds de revenu Bell Nordiq.

Bénéfice net lié aux activités abandonnées

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées du premier trimestre de 2007 reflétait les résultats de SalesBridge Canada Corp., une filiale dans laquelle nous détenons une participation de 51,0 % et qui est en voie d'être liquidée, et ceux d'ADS, qui a été vendue au mois d'avril 2007. Les activités abandonnées n'ont subi aucun changement au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008.

Principales données financières trimestrielles

Le tableau qui suit présente les principales données financières trimestrielles consolidées par trimestre pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle n'est pas vérifiée, mais a été préparée de la même façon que les états financiers consolidés annuels et intermédiaires.

Pour les huit trimestres compris dans la période terminée le 31 mars 2008 (en millions de dollars, à l'exception des montants par part et par action)	2006			2007				2008
	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Produits d'exploitation	516,5 \$	802,8 \$	837,3 \$	851,4 \$	825,4 \$	837,9 \$	858,7 \$	865,4 \$
BAIIA ¹	216,0 \$	355,6 \$	363,9 \$	349,5 \$	358,1 \$	372,4 \$	370,2 \$	355,1 \$
Bénéfice d'exploitation ¹	91,7 \$	184,4 \$	185,9 \$	171,6 \$	55,8 \$	142,3 \$	145,7 \$	155,7 \$
Bénéfice net (perte nette)								
Activités poursuivies	47,9 \$	2 930,1 \$	(132,6) \$	83,0 \$	44,9 \$	72,7 \$	118,1 \$	64,3 \$
Activités abandonnées	5,3	5,5	5,6	5,5	260,3	0,5	(0,7)	-
Bénéfice net (perte nette)	53,2 \$	2 935,6 \$	(127,0) \$	88,5 \$	305,2 \$	73,2 \$	117,4 \$	64,3 \$
Bénéfice de base et dilué par part/action								
Activités poursuivies	0,36 \$	20,07 \$	(0,87) \$	0,54 \$	0,29 \$	0,48 \$	0,78 \$	0,40 \$
Activités abandonnées	0,04	0,04	0,04	0,04	1,71	0,00	0,00	-
Bénéfice de base et dilué par part/action	0,40 \$	20,11 \$	(0,83) \$	0,58 \$	2,00 \$	0,48 \$	0,78 \$	0,40 \$
Liquidités distribuables ¹	-	185,9 \$	186,8 \$	192,1 \$	162,2 \$	177,6 \$	169,5 \$	206,8 \$
Distributions en espèces déclarées	-	141,0 \$	153,8 \$	166,2 \$	163,5 \$	161,3 \$	160,1 \$	162,8 \$
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	2,4 \$	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	39,5 \$	-	-	-	-	-	-	-

1. Le BAIIA, le bénéfice d'exploitation et les liquidités distribuables sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

Les résultats du deuxième trimestre de 2006 reflètent les activités d'Aliant avant notre restructuration en fiducie de revenu et ne sont pas directement comparables aux sept trimestres suivants, lesquels reflètent les activités de Placements Bell Aliant, s.e.c. Les opérations importantes qui suivent ont eu une incidence sur les résultats trimestriels de 2006 :

- Le troisième trimestre de 2006 correspond à la première période pour laquelle nous avons présenté des résultats depuis la conclusion du plan d'arrangement (l'arrangement) en vertu duquel la structure en fiducie de revenu du Fonds a été créée le 7 juillet 2006, et le bénéfice net de ce trimestre tient compte de certaines opérations dans le cadre de l'arrangement, y compris un gain de 1,95 G\$ à la vente des activités sans fil d'Aliant et des actions de DownEast Ltd., de même que d'un gain sur dilution de 1,0 G\$ résultant de l'arrangement.
- Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2006 a subi l'incidence négative d'une charge d'impôts futurs de 225,1 M\$ liée au gain à la cession des activités sans fil d'Aliant réalisé au troisième trimestre.

Les résultats d'exploitation trimestriels pour 2007 reflètent les opérations et tendances importantes qui suivent :

- Nous avons mené à terme la répartition du coût d'acquisition dans le cadre de l'arrangement au deuxième trimestre de 2007, ce qui s'est traduit par une augmentation de 125,3 M\$ de l'amortissement, dont une tranche de 62,0 M\$ est liée à la période allant du 7 juillet 2006 au 31 décembre 2006, une tranche de 31,5 M\$ est liée à la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 mars 2007 et une tranche de 31,8 M\$ est liée à la période allant du 1^{er} avril 2007 au 30 juin 2007.
- Au deuxième trimestre de 2007, nous avons vendu les actifs nets et les activités d'ADS, ce qui a généré un montant de 258,2 M\$ représentant notre quote-part du gain après impôts, lequel a été inscrit dans le bénéfice net lié aux activités abandonnées.

- Nous avons entrepris un programme de restructuration pour faire progresser les mesures favorisant la productivité de l'entreprise, dont le coût total s'est chiffré à 27,4 M\$ pour 2007. Les résultats du troisième trimestre comprenaient des frais de restructuration et d'autres frais de 20,8 M\$, et un montant additionnel de 5,2 M\$ a été comptabilisé au quatrième trimestre.
- Nous avons comptabilisé une provision pour moins-value au titre des prestations de retraite de 21,4 M\$ au quatrième trimestre de 2007 en diminution d'un excédent comptable de l'un de nos régimes de retraite.
- Nous avons enregistré une économie d'impôts futurs de 43,6 M\$ au deuxième trimestre de 2007, principalement en raison de l'incidence des modifications des taux d'imposition ainsi que de l'amortissement des actifs incorporels acquis dans le cadre de l'arrangement. Au quatrième trimestre, nous avons enregistré une économie d'impôts de 60,7 M\$, principalement en raison de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôts futurs nets découlant des modifications des taux d'imposition.

Des détails sur nos résultats du premier trimestre de 2008 sont présentés tout au long du présent document. Des renseignements additionnels sur nos résultats de chaque trimestre figurent dans les états financiers et les rapports de gestion trimestriels respectifs qui sont disponibles sur notre site Web à l'adresse www.bell.aliant.ca et qui ont été déposés sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Gestion des finances et du capital

Sommaire des flux de trésorerie

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars (en millions de dollars)</i>	2008	2007	Variation en %
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :			
Activités d'exploitation	236,3 \$	251,7 \$	(6,1)
Activités de financement	(150,8)	(33,7)	n.s.
Activités d'investissement	(122,7)	(315,1)	(61,1)
Diminution nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	(37,2) \$	(97,1) \$	(61,7)
Augmentation nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	-	4,8	n.s.
Diminution nette des flux de trésorerie du trimestre	(37,2) \$	(92,3) \$	(59,7)

n.s. non significatif

Nous avons enregistré des sorties nettes de 37,2 M\$ au premier trimestre de 2008, comparativement à 92,3 M\$ au premier trimestre de 2007.

Activités d'exploitation

Au cours du premier trimestre de 2008, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 15,4 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2007, essentiellement en raison de la baisse de 24,0 M\$ des flux de trésorerie provenant des variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement). En outre, nous avons augmenté la capitalisation de nos régimes de retraite à prestations déterminées et d'autres avantages complémentaires de retraite de 4,5 M\$. L'augmentation des flux de trésorerie utilisés au premier trimestre de 2008 a été partiellement contrebalancée par les flux de trésorerie supplémentaires de 13,1 M\$ liés à notre bénéfice net.

La baisse des flux de trésorerie provenant des variations du fonds de roulement reflète la croissance normale du solde de nos débiteurs étant donné que nous avons fait des efforts considérables en 2007 pour augmenter les mesures de recouvrement en vue de réduire ce solde. Des flux de trésorerie plus élevés ont été affectés aux créanciers et charges à payer au premier trimestre de 2008 principalement en raison de la hausse des paiements d'intérêt en espèces imputable au moment du paiement des coupons semestriel sur les titres de créance à long terme que nous avons émis au premier trimestre de 2007 ainsi qu'au paiement de frais de restructuration et d'autres frais exigibles au 31 décembre 2007.

Le montant total de la capitalisation de nos régimes de retraite à prestations déterminées pour le premier trimestre de 2008 s'est établi à 25,9 M\$, comparativement à 21,2 M\$ au trimestre correspondant de 2007. Le montant de la capitalisation du premier trimestre de 2008 comprend un montant de 13,5 M\$ au titre de la capitalisation du coût des services rendus au cours du trimestre et un montant de 12,4 M\$ au titre de la capitalisation des paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit, comparativement à 12,7 M\$ et à 8,5 M\$, respectivement, au premier trimestre de 2007. La hausse de la capitalisation du coût des services rendus au cours du trimestre découle des effets naturels du vieillissement des employés et de l'augmentation globale des salaires, lesquels ont été légèrement contrebalancés par les départs à la retraite. Les paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit en 2007 sont présentés après déduction du montant accru des cotisations volontaires des exercices antérieurs.

Nous procédons actuellement à la révision des évaluations actuarielles de nos régimes de retraite au 31 décembre 2007. Nous prévoyons que ces évaluations seront menées à terme et déposées d'ici la fin du deuxième trimestre de 2008, et nous ajusterons nos cotisations aux régimes, si nécessaire, en fonction des résultats de ces évaluations.

Le montant des cotisations à nos régimes d'avantages complémentaires de retraite s'est élevé à 1,7 M\$ au premier trimestre de 2008, soit un résultat légèrement moins élevé comparativement au trimestre correspondant de 2007 en raison du moment où les paiements de prestations ont été effectués.

Activités de financement

Au premier trimestre de 2008, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté de 117,1 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2007, essentiellement en raison de la baisse de 100,5 M\$ du produit net des activités de financement de la dette à court et à long terme en 2008. De plus, en 2008, nous avons racheté des créances de 55,0 M\$ en vertu d'une convention de rachat conclue avec une fiducie de titrisation, ce que nous n'avons pas fait en 2007. En 2007, nous avons payé un montant en espèces de 30,5 M\$ à des contreparties au règlement de swaps de taux d'intérêt dont le montant nominal du principal totalisait 1,0 G\$, alors que nous n'avons pas fait un tel paiement en 2008.

Nous avons enregistré un produit net de 68,7 M\$ à l'égard de la dette à court terme au premier trimestre de 2008, comparativement à des remboursements de 2,9 M\$ au trimestre correspondant de 2007. La majeure partie de l'emprunt à court terme a été affectée au rachat de créances titrisées de 55,0 M\$, et la tranche résiduelle a été affectée au financement des variations du fonds de roulement. Au premier trimestre de 2007, le produit de la dette à long terme, déduction faite des remboursements, s'était chiffré à 169,4 M\$ étant donné que nous avons refinancé une partie de nos facilités de crédit non renouvelables et de notre papier commercial au moyen de billets à moyen terme. Les flux de trésorerie utilisés au premier trimestre de 2008 reflètent des remboursements planifiés de 2,7 M\$ sur la dette à long terme.

Le total des distributions versées au Fonds et aux porteurs sans contrôle pour le premier trimestre de 2008 et pour le trimestre correspondant de 2007 s'est établi à 161,0 M\$ et à 166,1 M\$, respectivement. La diminution d'un trimestre à l'autre tient essentiellement à la dernière distribution versée par Télébec et NorthernTel aux porteurs de parts sans contrôle du Fonds de revenu Bell Nordiq, qui a eu lieu en janvier 2007. Les distributions versées au Fonds au premier trimestre de 2008 sont légèrement inférieures à celles versées au trimestre correspondant de 2007. Nos distributions sont déterminées en fonction de ce dont le Fonds a besoin pour effectuer ses propres distributions. Bien que le ratio de distribution mensuel du Fonds ait augmenté, le Fonds a besoin de moins de liquidités au total pour effectuer ses distributions en raison du nombre moyen moins élevé de parts du Fonds en circulation par suite de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités menée à terme en 2007.

Activités d'investissement

Au premier trimestre de 2008, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 192,4 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2007, essentiellement en raison de l'émission de billets de 200,9 M\$ à recevoir du Fonds au premier trimestre de 2007 aux fins de financement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités du Fonds. En outre, l'acquisition des actifs et des activités de KMTS en février 2008 a nécessité des flux de trésorerie de 27,6 M\$. Tel qu'il est présenté à la rubrique « Liquidités distribuables », au premier trimestre de 2008, les dépenses en immobilisations ont diminué de 20,2 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2007.

Situation de trésorerie

Sources de financement

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation récurrentes, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un prospectus préalable de base visant le placement de billets à moyen terme, d'un programme de papier commercial et de notre programme de titrisation des créances. Nous prévoyons tirer suffisamment de liquidités de nos activités d'exploitation pour payer les dépenses en immobilisations, les distributions, la capitalisation des régimes de retraite et d'autres engagements. Malgré les difficultés éprouvées dans les marchés du crédit depuis le troisième trimestre de 2007, nous continuons d'avoir accès à du financement bancaire et à notre programme de titrisation de créances. Après de brèves perturbations au cours du second semestre de 2007, nous avons recommencé à émettre du papier commercial au premier trimestre de 2008. Entre autres mesures, nous atténuons les risques liés aux marchés financiers en diversifiant nos sources de financement, en maintenant une capacité suffisante en vertu de nos facilités de crédit bancaire de soutien et en diversifiant les placements de nos régimes de retraite. Nous n'avons pas subi de conséquences fâcheuses importantes découlant des événements récents qui ont touché les marchés.

Notre structure du capital est la suivante :

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	31 mars 2008		31 décembre 2007	
Avoir des associés	4 979,4 \$	52,1 %	4 516,4 \$	49,7 %
Part des porteurs sans contrôle	1 725,2	18,1 %	1 829,6	20,1 %
Dette nette	2 848,8	29,8 %	2 744,1	30,2 %
Total du capital	9 553,4 \$	100,0 %	9 090,1 \$	100,0 %

Capital des associés

Nous avons un nombre illimité autorisé de chacune des trois catégories de parts, et le nombre de parts émises et en circulation au 31 mars 2008 s'établit comme suit :

- 28 168 803 parts de société en commandite échangeables de catégorie 1;
- 132 367 606 parts de société en commandite de catégorie 2;
- 54 000 parts de commandité.

Nos parts ne sont pas cotées en Bourse. Le 1^{er} janvier 2008, nous avons transféré 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 au Fonds contre sa participation indirecte de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel. Pour plus de détails sur les modalités et les conditions liées à nos parts, veuillez vous reporter à la note 16 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

Dette

Nous avons un prospectus préalable de base visant des billets à moyen terme d'un montant de 3,0 G\$ qui arrive à échéance en octobre 2008, en vertu duquel nous avons émis des billets à moyen terme d'un montant de 2,25 G\$. Nous avons prélevé une tranche de 100,0 M\$ en vertu de notre facilité de crédit bancaire non renouvelable qui arrivera à échéance en juillet 2009. Nous disposons également de diverses facilités d'exploitation et facilités de lettres de crédit à court terme totalisant 754,0 M\$. De ce montant, une tranche de 70,0 M\$ était prélevée sur notre facilité de crédit bancaire renouvelable, une tranche de 1,4 M\$ était prélevée sur d'autres lignes de crédit et un montant de 166,3 M\$ était émis sous forme de lettres de crédit et de lettres de garantie (hors bilan) au 31 mars 2008. Nos facilités bancaires d'exploitation sont de différentes durées, mais la plupart arriveront à échéance en juillet 2011.

Nous maintenons un programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$ soutenu par le montant inutilisé de nos facilités bancaires. Au 31 mars 2008, nous avons émis un montant de 214,0 M\$ en vertu de notre programme de papier commercial et nous en avons utilisé le produit pour réduire l'emprunt bancaire et racheter nos créances titrisées.

Sous réserve de la conjoncture des marchés, nous prévoyons toujours être en mesure de refinancer la majeure partie de ces emprunts à court terme ainsi que la débenture de 50,0 M\$ de Télébec arrivant à échéance en juin 2008 au moyen soit de financement bancaire, soit d'émissions sur les marchés financiers au cours du prochain exercice.

Nous disposons également d'une facilité bancaire non renouvelable liée à la caisse de retraite de 450,0 M\$ que nous pouvons utiliser pour financer le déficit du régime de retraite. Au 31 mars 2008, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité, mais nous avons diminué sa capacité de 35,2 M\$, compte tenu de l'émission de lettres de crédit en vue de soutenir l'application des mesures fédérales d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes sur une période de 10 ans.

Nos facilités de crédit sont assorties de dispositions et de clauses restrictives usuelles qui pourraient déclencher un cas de manquement. L'accès continu à nos facilités de crédit dans des conditions d'exploitation normales n'est pas assujéti au maintien d'une cote de crédit bien précise. Toutefois, l'applicabilité de certaines clauses restrictives dépend du maintien de cotes de crédit de qualité. Par exemple, nous pourrions devoir respecter une nouvelle clause concernant le ratio financier et être obligés de limiter les distributions si nos cotes de crédit étaient ramenées à un niveau inférieur à celui d'une cote de crédit de qualité (généralement inférieur à « BBB »). De plus, il pourrait survenir un événement de changement de contrôle si une entité autre que BCE ou Bell Canada obtenait le contrôle de notre entreprise et que nos cotes de crédit étaient ramenées à un niveau inférieur à celui d'une cote de crédit de qualité.

Plus de détails sur notre dette à long terme figurent à la note 13 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

Besoins de liquidités

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour 2008 consistent en des distributions aux porteurs de parts, en des dépenses en immobilisations, en de la capitalisation aux régimes de retraite, en des remboursements sur la dette à court et à long terme et en des paiements relatifs à d'autres engagements. Plus particulièrement, ces besoins devraient donner lieu à l'utilisation suivante des flux de trésorerie :

- Au 31 décembre 2007, le taux de distribution annuel aux porteurs de parts du Fonds se chiffrait à 2,82 \$ la part. Le 5 février 2008, le Fonds a annoncé une hausse à 2,90 \$ la part du taux de distribution annuel aux porteurs de parts du Fonds, à compter du paiement de la distribution de février 2008. Les distributions du Fonds sont approuvées mensuellement au gré des fiduciaires du Fonds. Le Fonds est entièrement dépendant des distributions que nous lui versons pour faire ses distributions. Selon les estimations, les besoins de liquidités annuels pour effectuer les distributions aux porteurs de parts du Fonds ainsi que les distributions au prorata à l'intention de BCE et de Bell Canada à l'égard des parts de société en commandite échangeables s'établiront entre 655 M\$ et 660 M\$ pour 2008.
- Des dépenses en immobilisations s'établissant entre 14,5 % et 15,5 % des produits d'exploitation seront effectuées, selon les besoins, pour soutenir notre infrastructure existante et faire progresser nos initiatives.
- La capitalisation du déficit de nos régimes de retraite à prestations déterminées en 2008 devrait être de l'ordre de 50 M\$ à 60 M\$, déduction faite des cotisations volontaires des exercices précédents et compte tenu de l'application d'un calendrier prévoyant la capitalisation du déficit de solvabilité sur une période de 10 ans en ce qui concerne les régimes admissibles.
- Nous sommes tenus de rembourser la dette à court et à long terme selon ses modalités. Nous avons l'intention de refinancer la majeure partie de cette dette lorsqu'elle arrivera à échéance, tel qu'il est indiqué à la rubrique « Situation de trésorerie ».

Autres arrangements financiers

Obligations contractuelles

Nous avons conclu divers contrats de location-exploitation de matériel et d'autres infrastructures de réseau ainsi que divers contrats d'approvisionnement aux termes de diverses conventions de services et conventions commerciales, ce qui comprend les ententes commerciales que nous avons conclues avec Bell Canada. Plus de détails sur ces engagements sont décrits à la note 13 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2008.

Titrisation de créances

Nous vendons, en vertu d'une convention de rachat renouvelable, certaines créances à une fiducie de titrisation. En vertu de cette convention, nous avons racheté de la fiducie de titrisation des créances de 55,0 M\$ au premier trimestre de 2008 et nous avons touché un produit net en espèces de 165,0 M\$ au 31 mars 2008.

Plus de détails au sujet de cet arrangement sont présentés aux notes 1 et 3 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 3 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2008.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Nous utilisons régulièrement des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et les risques de change associés à notre dette à long terme ou à des engagements fermes donnés. Des détails portant sur l'utilisation d'instruments financiers dérivés et sur les conventions comptables que nous suivons sont présentés aux notes 1 et 14 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2008. Au 31 mars 2008, nous détenions des swaps de taux d'intérêt fixe-variable en vigueur dont le montant nominal totalisait 200,0 M\$. Ces swaps sont comptabilisés à titre de couverture d'une partie de notre dette à taux variable.

Opérations entre apparentés

Nos principaux apparentés demeurent BCE, Bell Canada et le Fonds. Pour plus de détails sur nos opérations entre apparentés et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, veuillez vous reporter à la note 23 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 15 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 mars 2008.

Principales conventions comptables

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables critiques que nous formulons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption, le 1^{er} janvier 2008, de nouvelles conventions comptables en vertu des chapitres 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », et 3031, intitulé « Stocks », du *Manuel de l'ICCA*.

Informations à fournir concernant le capital

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », qui établit des normes pour la fourniture d'informations qualitatives et quantitatives sur le capital d'une entité et sur la façon dont il est géré.

Stocks

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 3031, intitulé « Stocks », qui établit de nouvelles normes pour l'évaluation et la constatation des stocks ainsi que pour la présentation d'informations à leur sujet. Ce changement n'a eu aucune incidence importante.

À l'exception de ce qui a été décrit précédemment, aucune modification de norme ou de note d'orientation comptable ne s'est traduite par des modifications de nos conventions et méthodes comptables au premier trimestre de 2008.

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS) remplaceront les PCGR du Canada. Le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage qui décrit brièvement les normes. Nous évaluons actuellement l'incidence que cette transition aura sur nos activités et notre information financière.

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives

Les énoncés prospectifs formulés dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 ainsi que dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses qui, à notre avis, étaient raisonnables à la date à laquelle nous avons formulé ces énoncés prospectifs. Dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, nous avons présenté les principales hypothèses que nous avons posées lors de la préparation de nos énoncés prospectifs à l'égard du rendement financier et d'exploitation prévu pour 2008. Elles comprennent des hypothèses économiques, financières, opérationnelles et relatives au marché et, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous, elles n'ont pas subi de modification importante au premier trimestre de 2008, ni au cours de la période allant jusqu'au 6 mai 2008.

Comme nous l'avons mentionné à la rubrique « Autres charges », Bell Canada nous a avisés qu'AMP ne sera plus le distributeur exclusif de ses combinés cellulaires dans le Canada atlantique et qu'elle cessera progressivement de confier ces activités à AMP à compter de juillet 2008. Bien que nous prévoyions que les ventes d'AMP diminueront en raison de la perte de ce contrat, nous ne pouvons prévoir l'incidence que cette perte aura sur nos produits et notre BAIIA en 2008. Il est également possible que par suite de la perte de ce contrat, il devienne nécessaire de traiter AMP comme une activité abandonnée à des fins comptables. Si cette situation se produisait, les normes comptables exigeraient que les produits et les charges d'exploitation provenant d'AMP qui sont compris dans nos résultats consolidés soient combinés et classés à titre de résultat net lié aux activités abandonnées dans nos états financiers. Cette situation pourrait avoir une incidence sur nos objectifs de 2008 étant donné que les produits d'exploitation prévus présentés en vertu de ces objectifs supposent l'inclusion des produits d'exploitation d'AMP dans nos produits d'exploitation consolidés, ce qui ne serait plus le cas si AMP était traitée comme une activité abandonnée à des fins comptables. Au moment de commencer le traitement d'AMP à titre d'activité abandonnée, le cas échéant, la totalité des produits et des charges d'exploitation futurs et passés liés à AMP seront reclassés à titre de résultat net lié aux activités abandonnées.

Gestion des risques

La gestion des risques est fondamentale pour la réussite à long terme de toute entreprise. En ce qui nous concerne, le risque est défini comme le niveau d'exposition à des incertitudes que l'entreprise doit comprendre et gérer efficacement, alors que nous exécutons nos stratégies visant l'atteinte de nos objectifs d'affaires et la création de valeur pour nos porteurs de parts. Nous avons recours à un processus intégré à l'échelle de l'entreprise pour cibler, évaluer et gérer les risques pour l'entreprise dans son ensemble.

Nous savons que nous sommes exposés à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence négative sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Veuillez vous reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et à notre notice annuelle de 2007 pour une liste de risques importants auxquels nous sommes exposés, à notre avis. La liste des risques présentée n'est pas nécessairement exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui ont actuellement, selon nous, peu d'incidence sur nos activités consolidées.

Au cours du premier trimestre de 2008, nous n'avons pas noté de changements importants de la nature des risques auxquels nous sommes exposés dans le cadre de nos activités courantes et qui sont décrits dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi que dans notre notice annuelle de 2007. Nous avons effectué une mise à jour du cadre réglementaire et du contexte concurrentiel à la rubrique « Contexte dans lequel nous exerçons nos activités ».

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction a élaboré des contrôles internes à l'égard de l'information financière (tels qu'ils sont définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) afin de fournir une assurance raisonnable en matière de fiabilité de l'information financière et de préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Il n'y a eu aucun changement à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008 qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Mesures financières non définies par les PCGR

Les termes « bénéfice d'exploitation », « BAIIA », « liquidités distribuables normalisées » et « liquidités distribuables » n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR du Canada. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs assujettis. Le bénéfice d'exploitation, le BAIIA, les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont présentés uniformément d'une période à l'autre.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation représente les produits d'exploitation, déduction faite des charges. Nous utilisons le bénéfice d'exploitation, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes.

Le tableau suivant présente un rapprochement des produits et des charges d'exploitation et du bénéfice d'exploitation sur une base consolidée.

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars (en millions de dollars)</i>	2008	2007
Produits d'exploitation	865,4 \$	851,4 \$
Charges d'exploitation	709,7	679,8
Bénéfice d'exploitation	155,7 \$	171,6 \$

Le bénéfice d'exploitation permet une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent le bénéfice d'exploitation pour évaluer notre capacité de croître ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le bénéfice d'exploitation pro forma ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

BAIIA

Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation, moins les charges d'exploitation; par conséquent, ce terme désigne le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration et autres frais. Le bénéfice d'exploitation est calculé avant déduction des intérêts et des impôts.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice d'exploitation au BAIIA sur une base consolidée.

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars</i>		
<i>(en millions de dollars)</i>	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	155,7 \$	171,6 \$
Ajouter : Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	24,8	29,5
Amortissement	174,5	147,9
Frais de restructuration et autres frais	0,1	0,5
BAIIA	355,1 \$	349,5 \$

Nous utilisons le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes, avant l'incidence des intérêts, des impôts, de l'amortissement, de la charge nette au titre des avantages sociaux et des frais de restructuration et autres frais. Nous excluons l'amortissement et la charge nette au titre des avantages sociaux étant donné que ces éléments sont principalement fonction des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société, ainsi que de facteurs hors exploitation comme le coût historique des dépenses en immobilisations et le rendement de l'actif des régimes de retraite d'une société. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise.

Le BAIIA permet une comparaison uniforme de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer notre capacité de payer nos intérêts sur la dette, d'effectuer des distributions aux porteurs de parts et de respecter nos autres obligations de paiement, et comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le BAIIA ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Liquidités distribuables normalisées et liquidités distribuables

Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont deux mesures des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui peuvent être disponibles aux fins de distribution. Nous calculons les liquidités distribuables normalisées à partir des flux de trésorerie selon les directives de l'ICCA qui s'appuient sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, auxquels nous ajoutons ou desquels nous déduisons tout élément qui a une incidence sur les flux de trésorerie :

- i) les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découlant des activités abandonnées et du Fonds, étant donné qu'ils correspondent à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation non liés à nos activités poursuivies qui sont disponibles aux fins de distribution;
- ii) le montant des liquidités distribuables normalisées qui serait attribuable à la participation minoritaire dans des filiales sous contrôle (c.-à-d., Télébec et NorthernTel avant janvier 2007) puisqu'il correspond à des liquidités qui ne sont pas disponibles aux fins de distribution;
- iii) les dépenses en immobilisations.

Les lignes directrices de l'ICCA en matière de calcul des mesures des liquidités distribuables normalisées incluent également des déductions à l'égard de toute limitation imposée sur le montant des distributions en espèces découlant du respect des restrictions en vertu des clauses financières à la date du calcul. Nos conventions de crédit nous empêchent uniquement d'effectuer des distributions excédant les liquidités distribuables au cours du dernier exercice si notre cote de crédit a baissé et n'est plus de qualité supérieure. Puisque notre cote fait partie de la catégorie de qualité supérieure, nous ne sommes assujettis à aucune restriction semblable.

Afin de déterminer nos liquidités distribuables, nous apportons en outre les ajustements pour tenir compte des éléments suivants à nos liquidités distribuables normalisées :

- i) les éléments d'exploitation financés à même les réserves de liquidités ou les emprunts, tels que les variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et autres frais, et les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie qui dépassent les niveaux normalisés;
- ii) les charges d'impôts exigibles (les économies d'impôts) que nous avons rajoutées (ou déduites) puisque nous avons mis en place des stratégies fiscales afin de nous assurer qu'elles ne sont pas à payer (à recevoir) en espèces;
- iii) les autres éléments de la variation du fonds de roulement qui ne devraient pas générer de flux de trésorerie réels, actuels ou futurs.

Tous ces ajustements aux fins du calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables figurent dans nos états financiers consolidés ou dans nos livres de compte, ou dans les états financiers consolidés ou dans les livres de compte du Fonds, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital. Ce dernier ajustement est un calcul faisant appel au jugement de la direction à l'égard de l'estimation des impôts sur le capital que nous payerons lorsque les modifications des futurs taux d'imposition entreront en vigueur. Nous avons présumé que le capital demeurerait stable et que toutes les réductions ou éliminations d'impôts sur le capital provinciaux précédemment annoncées par l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse seraient adoptées à l'avenir. À l'heure actuelle, toutes ces provinces ont annoncé l'élimination progressive des impôts sur le capital dans leurs budgets précédents. Par conséquent, depuis le troisième trimestre de 2007, le calcul des liquidités distribuables n'inclut aucun impôt sur le capital ayant un effet sur la trésorerie. Les taux d'imposition réels pourraient se révéler considérablement différents puisqu'ils sont assujettis aux lois fiscales futures adoptées.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables.

<i>Pour les trimestres terminés les 31 mars</i> <i>(en millions de dollars)</i>	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	236,3 \$	251,7 \$
Ajouter (déduire) :		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités abandonnées	-	8,9
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds	(0,2)	(0,5)
Dépenses en immobilisations	(95,1)	(115,3)
Liquidités distribuables normalisées	141,0	144,8
Ajouter (déduire) :		
Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts		
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement)	50,7	26,7
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) du Fonds	(0,9)	(1,5)
Capitalisation du déficit des régimes de retraite	12,4	8,5
Frais de restructuration et autres frais	0,1	0,5
Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie dépassant les niveaux normalisés	3,0	3,4
Autres ajustements :		
(Charge) économie d'impôts exigibles	(3,9)	5,6
Autres éléments sans effet sur la trésorerie liés aux variations du fonds de roulement	4,4	4,1
Liquidités distribuables	206,8 \$	192,1 \$

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables a été effectué à partir d'hypothèses raisonnables et justifiables qui reflètent toute notre ligne de conduite prévue compte tenu du jugement de la direction à l'égard de la conjoncture économique la plus probable. Les résultats réels pourraient se révéler différents, peut-être considérablement, des hypothèses prospectives utilisées.

Les liquidités distribuables générées au cours d'une période donnée constituent l'une des principales mesures de notre rendement financier. Nous utilisons les liquidités distribuables, entre autres mesures, pour évaluer le rendement financier de nos activités courantes. Nous présentons les liquidités distribuables normalisées pour nous conformer aux nouvelles lignes directrices de l'ICCA à l'intention des fiduciaires de revenu et des entités intermédiaires. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des mesures de la liquidité ni comme des mesures de remplacement de mesures comparables établies conformément aux PCGR du Canada. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités distribuables pour évaluer notre capacité et celle du Fonds de procurer un rendement soutenu aux porteurs de parts. Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables ne doivent pas être confondues avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.